

## LA CONCEPTION FONDAMENTALE DES INTERVENTIONS SOCIALES DANS LES ONGC AU XX<sup>EME</sup> SIECLE : CAS DE LA COMMUNAUTE DE SANT'EGIDIO (CSE)

Alain Sotherre MVONDO NGA MBIDA

Université de Douala – Cameroun

[alanepesci@yahoo.fr](mailto:alanepesci@yahoo.fr)

**Résumé :** Créée en 1968, la communauté de Sant'Egidio a commencé les interventions sociales suite à la sécularisation de la société Européenne, à l'avènement du concile oecuménique Vatican II, et à la crise socio-politique de la fin des années 1960 dans le continent. Dans une approche empirico-descriptive d'inspiration historique, cet article a pour objectif de présenter les différentes philosophies qui concourent aux interventions sociales de la CSE. Notre étude de cas nous permet ainsi de retenir que c'est de la tradition religieuse et spirituelle, et en fonction des différents enjeux socio-économique et politique qui encourent dans le temps et dans l'espace, que l'association conçoit fondamentalement ses interventions sociales, qui sont en rapport avec la justice sociale de l'Eglise catholique.

**Mots-clés :** Conception, Interventions sociales, ONGc, Communauté, Sant'Egidio

**Abstract:** Founded in 1968, the Community of Sant'Egidio began its social interventions following the secularization of European society, the advent of the Second Vatican Council, and the socio-political crisis of the late 1960s in the continent. In an empirical-descriptive approach of historical inspiration, the aim of this article is to present different philosophies which contribute to the social interventions of CSE. Our case study allows us to retain that it is from the religious and spiritual tradition, and in function of the different socio-economic and political issues that arise in time and space, that the association fundamentally conceives its social interventions, which are related to the social justice of the Catholic Church.

**Keywords:** Design, Social interventions, NGO, Community, Sant'Egidio

### Introduction

À partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la population italienne subit des mutations sociopolitiques orchestrées par le mouvement des Lumières, la montée du nationalisme, de l'incroyance et du développement des deux idéologies concurrentes (le libéralisme et le marxisme). Ces transformations adviennent dès l'instauration en 1948 d'une République laïque en Italie, qui affaiblissait fortement la



culture catholique du pays. En 1963, l'Église s'inquiète des différents mouvements sociaux en ébullition. Une nécessité politique l'oblige à reconnaître la « fonction positive » de la religion dans la société par le Parti Communiste Italien (PCI) (Baum et Vaillancourt, 1992). En outre, l'avènement du Concile Vatican II en 1964 entraînait des bouleversements effectifs sur les conditions de transmission religieuse, faisant surgir le problème même de la légitimité de ses modalités de transmission, ainsi que de leur pertinence en milieu social.

En 1968, l'Italie est largement dépassée par les mouvements de protestation répétées d'actions collectives d'étudiants, de femmes et d'ouvriers dans les universités et les usines pour s'étendre à la société toute entière (Mercier, 2010 : 58). Ces revendications aboutissent à la chute de l'économie et à un changement radical de la composition des classes sociales, mais également dans la vie quotidienne, des habitudes, des coutumes, des valeurs et des aspirations de la population. Cette situation pousse un jeune lycéen de 18 ans nommé Andrea Riccardi et ses amis à constituer un groupe qui ont pour vocation et bénévolat : « La fidélité à la prière », la « solidarité au pauvre » et le « travail pour la paix ». Dans la banlieue romaine, ce groupe constitué se nomme lors de leurs interventions sociales, le 7 février 1968 : la « Communauté ». Quelques années plus tard, plus précisément en 1974, la dénomination change en faveur de « Communauté de Sant'Egidio » (CSE). Elle engage son institutionnalisation, sa communalisation transnationale et ses interventions sociales dans un environnement international marqué par la guerre froide<sup>1</sup>. En 1986, la CSE est reconnue par le Saint-Siège en tant qu'association internationale publique de laïcs catholiques ; dès lors l'association entame son extension dans le monde.

Autrement dit, pour une meilleure compréhension de notre étude, il est nécessaire d'expliquer certains mots clés, comme conception, interventions sociales, ONGc, Communauté, Sant'Egidio.

---

<sup>1</sup> La Communauté de Sant'Egidio, (2018), « Echos de Paix », *Bulletin d'information semestriel*, n°18, p. 2.

Ainsi, le concept de conception est défini par Nicolas Balacheff, lors du séminaire « Conception, connaissance et concept », comme un « objet local » et par-là qui ne se déroche pas nettement de la règle épistémologique particulière des « connaissances locales ». Elle est le résultat du paradigme de la problématique de l'obstacle et de l'erreur, car au départ, elle n'a pas à proprement dit un caractère local, mais plutôt une connaissance au sens d'un état d'équilibre dynamique du système en réaction sujet/milieu. Cette approche conceptuelle de la conception permet une caractérisation d'un état de fait du système sujet/milieu, qui est une représentation permettant d'exprimer et d'implémenter les interventions tant du point de vue du sujet émetteur-actif que du milieu récepteur-réactif, dans la mesure où les acteurs sociaux doivent tout autant modéliser les moyens du sujet-acteur que la capacité du milieu-réacteur à renvoyer des feedbacks intelligibles (Balacheff, 1995).

L' « intervention sociale » pour notre cas d'étude se définit ici en fonction du « travail social » comme étant un ensemble d'activités sociales effectuées par des individus qualifiés (éducateurs spécialisés, techniques, conseillers en économie sociale et familiale, assistants sociaux etc.) combinant des compétences techniques et professionnelles (rigueur, connaissance, créativité, responsabilité, efficacité, etc.) avec les valeurs intrinsèques humaines telles que le respect des droits de l'homme ou de la personne humaine comme acteur de la transformation ou du changement, des valeurs républicaines ( croyance en des activités de solidarité et de justice sociale facteur de l'amélioration des conditions sociales) et de la démocratie (Boucher, 2005).

Quant aux « Organisations Non Gouvernementales confessionnelles (ONGc) », elles sont considérées selon Hortense Leclercq-Olhagaray comme des organismes formels dont l'identité et la mission émanent de la doctrine d'une ou plusieurs traditions religieuses ou spirituelles, qui fonctionnent en bénévolat, indépendants et à but non lucratif, dans l'optique de concrétiser et de promouvoir les idées véhiculées ou formulées sur le bien public, que



ce soit à l'échelle nationale ou internationale (Leclercq-Olhagaray, 2020 : 16).

Ensuite, il revient de situer le sens de la communauté pour cette association. Edifiée par Fabrice Dhume, étymologiquement, la communauté est perçue comme un groupe de personnes « qui a un lien en commun ». Le terme très souvent s'applique à un groupe humain partageant une culture, une histoire, une langue, un territoire, des objectifs, des valeurs, des institutions communes et des propriétés. Il est utilisé couramment dans plusieurs milieux communs (politique, scientifique, religieux, social) (Dhume, 2012 : 2). Un sentiment familier et d'évidence se laisse entrevoir, lorsque ce concept s'applique à toutes sortes de groupes et associations. Les communautés se créent « principalement par des émotions communes et des intérêts personnels les uns envers les autres ». Ils sont des agrégats d'individus qui partagent des croyances et des activités semblables liées entre elles principalement par des rapports de confiances mutuelles, de respect de l'autre, de loyauté, de relations d'affection. Pour une véritable « entéléchie » de la communauté, ce concept « engage implicitement l'idéal d'une inclusion via l'adhésion à des valeurs communes » (Raynaud, 2002 : 4) et non partisans.

Enfin, le terme qu'il importe de mieux cerner est Sant'Egidio. Du lexique français, Saint Gilles ou *Ægidius*, qui d'après Mireille Bélanger renvoie à un individu nommé Gilles né à Athènes. D'après la légende, Il avait la capacité d'accomplir des miracles, guérisons et délivrances de démons d'un possédé. Saint Gilles avait pour habitude de se « retirer dans une forêt, entre Arles et Nîmes, en France, pour y vivre en ermite, ne s'alimentant qu'avec le lait d'une biche qui, selon la légende, venait le voir chaque jour aux mêmes heures » (Bélanger, 2018 : 3). Un jour, pendant qu'une partie de chasse se déroule, non loin de l'ermitage de Saint Gilles, les chasseurs prirent en chasse la biche nourricière, mais lorsque l'un des archers vient à tirer en direction de celle-ci, Saint Gilles se mit en opposition entre celui-ci et la biche pour la défendre. Mais malheureusement la flèche atteignit l'ermite. Lorsque le tireur apprit cette bévue, pour se faire pardonner, il offrit des cadeaux à l'ermite qui refusa, « mais à la suite de la

suggestion de saint Gilles, il a fait construire un monastère dans la région, puis le saint en est devenu l'abbé ». C'est en représentation du geste de Saint Gilles qu'il est perçu comme le défenseur des pauvres ou des personnes vulnérables par l'Église catholique (Bélangier, 2018 : 4).

L'article s'articule autour d'une question centrale : quels sont les enjeux fondamentaux qui sous-tendent la nécessité des interventions par l'association dans le champ social ? En d'autres termes, quels sont aléas socio-religieux qui concourent à élaborer les philosophies d'interventions sociales de la CSE.

Cette contribution a pour objectif de montrer dans une approche empirico-descriptive, les différentes philosophies qui concourent aux interventions sociales de la CSE qui sont généralement d'inspirations traditionnelle, religieuse et spirituelle, mais aussi sont fonction du contexte social en cours dans un espace géographique.

Pour comprendre ce qui provoque chez cette association des interventions sociales, nous avons eu recours aux sources de secondes mains constituées d'articles et d'ouvrages généraux voire spécifiques, qui nous ont permis d'avoir les informations sur les questions d'organismes confessionnels, d'actions sociales et sur la CSE.

## **1. L'interreligieux dialogue de la CSE**

L'œcuménisme à Sant'Egidio est un cadre de dialogue, de collaboration et de rapprochement, entre les communautés chrétiennes et non chrétiennes séparées à cause des divergences. Initié au cours du concile Vatican II, il pose les bases du nouveau christianisme capable de répondre à la conjoncture sociale.

### **1.1. Les principes œcuméniques catholiques**

C'est à travers la trajectoire de l'Église catholique, que la CSE se sentit investie d'une mission, parmi le troupeau de Dieu, comme un signe levé à la vue des nations, en voulant mettre au service de tout le genre humain, « l'évangile du pain, accompli dans l'espérance de son pèlerinage vers le terme qu'est la patrie céleste ». L'Église catholique estime que la vie dans le christ ou « la foi au christ produit



des fruits de louange et d'action de grâce pour les bienfaits reçus de Dieu, à cela s'ajoute un sens très vif de la justice et une sincère charité à l'égard du prochain » (Martin, 2004 : 546). Cette foi agissante de l'esprit catholique est celle qui anime l'association et provoque en elle, l'institution de beaucoup d'œuvres pour la radiation de la misère spirituelle et corporelle, pour l'amélioration des conditions de vie sociale, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'établissement partout de la paix stable.

Pour l'Église catholique romaine, c'est en particulier aux laïcs qu'il revient de féconder ces instruments d'esprit humain et de chrétien, afin qu'ils puissent pleinement répondre à l'attente de la grande communauté humaine aussi bien qu'aux desseins du créateur. Pour pouvoir justifier son action auprès de l'Église et de la population cible, l'association utilise les instruments de l'Église catholique, afin de dépasser les limites des nations et de faire des individus pour ainsi dire, des citoyens de toute la société humaine. Il faut dire que les initiatives de la Communauté, en ces matières coopèrent entre elles aussi bien sur le plan national qu'international. Les bons offices dont il est question ici collaborent activement dans l'association. C'est de cette manière que le Saint-Siège de son côté peut légitimement approuver les activités ou missions la CSE. La Communauté s'appuie sur la déclaration « *de Ecclesiae habitidine ad religiones non-christianas* » (« *nostra aetate* ») (Martin, 2004 : 553-585), sur l'Église et les religions non-chrétiennes, afin d'exhorter avec prudence et charité, par le dialogue œcuménique et par la collaboration avec ceux qui suivent d'autres religions, tout en témoignant de la vie chrétienne et de la foi, qu'ils se connaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales ainsi que socioculturelles qui se trouvent en eux.

La Communauté devient une association, qui se régit de la fraternité universelle catholique excluant toute discrimination. Elle ne peut à son aise invoquer Dieu, si les hommes refusent de se conduire fraternellement envers certains créés à l'image de Dieu. La relation de l'homme de « Dieu le père » et la relation de l'homme à ses frères humains sont tellement liées que l'écriture biblique dit : « qui n'aime

pas ne connaît pas Dieu » (Martin, 2004 : 587). Par-là est saqué le fondement de toute pratique qui introduit entre homme et homme, entre peuple et peuple, une discrimination en ce qui concerne la dignité humaine et les droits qui en découlent.

La CSE comme l'Église, « réproouve donc en tant que contraire à l'esprit du Christ, toute discrimination ou vexation opérée envers des hommes en raison de la race, de leur couleur, leur classe ou religion », en conséquence des résolutions prises lors du concile Vatican II, suivant les recommandations des saints apôtres Pierre et Paul dans la bible, adjurent, ordonnent les fidèles du Christ « d'avoir au milieu des nations une belle conduite », si possible de vivre en paix, sans pour autant qu'il dépend d'eux, avec tous les êtres humains, de manière à être vraiment « les enfants du père qui est dans les cieux » (Martin, 2004 : 588).

La liberté religieuse, le droit de la personne et des communautés à la liberté sociale et civile en matière religieuse selon la déclaration « *libertate religiosa* » (« *Dignitatis humanae* »), la CSE veut mettre en avant, la relation qui existe entre la « Liberté religieuse et relation de l'homme à Dieu ». En cela, il est stipulé dans la déclaration conciliaire :

C'est par là ; c'est par médiation de sa conscience que l'homme perçoit les injonctions de la loi divine ; c'est en elle, qu'il est tenu de suivre fidèlement en toutes ses activités pour parvenir à ses fins, qui est Dieu. Il ne doit donc pas être contraint d'agir contre sa conscience. Mais il ne doit pas être empêché non plus d'agir selon sa conscience, sur tout en matière religieuse. De par son caractère même, en effet, l'exercice de la religion consiste avant tout en des actes intérieurs volontaires et libres par lesquels l'homme s'ordonne directement à Dieu : de tels actes ne peuvent être ni imposés ni interdits par aucun pouvoir purement humain. (Martin, 2004 : 594)

La CSE entant qu'association œuvre pour la liberté de l'Église, dans la société humaine et devant tout pouvoir public, car pour elle, l'Église catholique revendique la liberté au titre d'autorité spirituelle, instituée par le Christ Seigneur, et chargée par mandat divin d'aller de par le monde entier prêcher l'évangile à toute créature. Elle



revendique également la liberté en tant qu'association d'êtres humains ayant le droit de vivre, dans une société civile, selon les préceptes de la foi de son obédience religieuse. Dès lors, là où existe un régime de liberté religieuse, non seulement proclamé, mentionné ou en parole par les lois, mais mise effectivement en pratique, là se trouve enfin fermement assurées à l'Église, les conditions de droit et de fait de l'autodétermination nécessaire à la réalisation de sa divine mission. En même temps, les fidèles du christianisme comme les non chrétiens jouissent au civil, du droit de ne pas être empêchés de mener leur vie selon leur conscience. Il y a donc une bonne symbiose entre la liberté et l'Église catholique, et cette liberté religieuse qui, pour la Communauté, doit être reconnue comme un droit et sanctionnée dans l'autre juridiquement lorsqu'il ne la reconnaît pas.

## **1.2. La culture du dialogue interreligieux**

La culture du dialogue interreligieux se veut une inscription dans la CSE. Elle envisage de déterminer la façon de vivre ensemble du groupe, au contact avec les minorités et les marginalisés, à l'intérieur du fonctionnement démocratique complexe de l'organisation, génératrice d'une culture du rapprochement. Ce dialogue est aussi dans le cœur de l'Église catholique, en particulier depuis le concile de Vatican II, qui fait du dialogue entre chrétiens, religions non chrétiennes et cultures non religieuses un vrai programme. Le dialogue représente pour la Communauté une des grandes réalisations du concile œcuménique Vatican II (Riccardi, 2008 : 148). Comme le stipule Andrea Riccardi (1996 : 112), c'est de là que, la CSE « a commencé à se poser le problème de l'islam par la rencontre avec les immigrés musulmans en Italie, et dans la ligne du concile de Vatican II ».

Le dialogue incité par la Communauté ne conduit pas à la perte d'une identité dans la mesure où « sans identité, il n'est pas de dialogue possible ». Ce dialogue interreligieux est l'art patient de l'écoute, de la compréhension, de la reconnaissance de la dimension humaine et spirituelle d'autrui. Il est celui de l'acceptation de l'autre à tous les niveaux malgré les différences. C'est l'art de la cohabitation



si nécessaire dans une société plurielle comme celle de la guerre froide et post guerre froide en Europe et en Afrique (Riccardi, 1996 : 258). Le dialogue que veut animer Sant'Egidio auprès de ses membres et des autres individus ne représente pas une démission de l'Église dans son engagement à communiquer l'évangile et la foi à ses contemporains. La CSE veut enseigner au contraire, que le dialogue intègre une vision de l'Église présente sur la scène du monde et dans la vie des peuples, à travers la manifestation de l'évangile (Riccardi, 1996 : 148-149).

En fait, le dialogue ici n'est pas une activité de dix ans au bout de laquelle on peut dresser un bilan ; « c'est un choix qui engage toute une époque, qui se joue sur le siècle et implique les opinions publiques, les masses ». C'est à cette exigence que la Communauté croit et veut attiser le groupe. Toutefois, il faut reconnaître qu'il existe dans la communauté, plusieurs types de dialogues à savoir amical, humain et religieux. L'association ne peut renoncer au dialogue, car il exige une « patiente géologique ». C'est une action suggérée par la dynamique de la foi ; il est imposé par la géographie des peuples et de leur entrecroisement. Le dialogue de la Communauté part des paroles de *Nostra Aetate*, un des décrets des seize documents du concile œcuménique Vatican II qui stipule que « l'Église considère avec respect les musulmans qui croient en un Dieu unique » (Riccardi, 1996 : 114-115). Un respect précisément qui n'occulte pas les différences.

Le dialogue exige la clarté et le respect. En aucun cas, il ne doit adopter une attitude polémique et la dissimulation de sa propre identité. Il doit porter sur les différents aspects de la foi, mais aussi sur toute la sphère de la vie sociale et humaine. Il s'agit pour l'organisation d'établir un contact amical entre les mondes (musulman et chrétien) aux frontières communes ou qui s'entrecroisent. Pour le cardinal Léon-Etienne Duval, archevêque franco-algérien à Alger de 1954 à 1988, le dialogue devait préparer la cohabitation entre les différentes confessions religieuses en Algérie. Il était nécessaire de s'ouvrir à une coopération culturelle de plus grande ampleur et les premiers contacts vont être établis par les



jeunes de Sant'Egidio d'Alger avec des jeunes musulmans. De belles amitiés en sont nées. Certains individus ont su dépasser la simplification du monde occidental que l'on faisait trop souvent en terre d'islam, parce que les membres de la Communauté parlaient avec des musulmans qui sont un peu francophones, ou anglophones, ouverts en tout cas. Mais il existait une masse radicale enfermée dans le monde arabe qui ne s'exprimait que dans la langue arabe hostile au dialogue. La prière annuelle pour la paix de la CSE se devait d'être une occasion de dialogue et d'amitié, afin d'inciter à des rencontres de toutes sortes. En créant une habitude de l'échange, il se développe en même temps une connaissance mutuelle (Riccardi, 1996 : 115-117).

En outre, la CSE de Rome offre une image d'œcuménisme et de dialogue interreligieux parce qu'elle vit de ces dimensions. L'organisation en arrive avec ses limites, à partir de leur enracinement dans l'Église de Rome. Leur expérience a muri en puisant dans certaines racines propres à cette Église catholique romaine. Il n'y a pas là de contradiction. La vie de l'Église contient d'énormes richesses que la Communauté n'a probablement pas développées à fond. C'est à travers le vœu de vouloir l'imposer tout au long de leur expérience, que la Communauté a découvert certaines valeurs comme celle de l'amour. Une valeur vécue au contact et dans l'échange avec les autres, qui offre aussi la manière la plus raisonnable de vivre la complexité du monde contemporain et le contact avec des univers religieux différents (Riccardi, 1996 : 117-120). C'est cette coexistence, qui fait sortir des environnements mono-religieux homogènes.

D'autre part, le dialogue de la CSE en tant que dimension de la vie et de la rencontre avec autrui, impose le développement de la connaissance et de la culture. Ce dialogue-là requiert une certaine rationalité pour expliquer, justifier la vie et la foi des individus. En plus de l'envie d'être compréhensible. Le dialogue ne se confond pas avec une négation qui permet en un temps bref d'identifier les positions respectives. C'est une façon d'être, une aptitude à expliquer ses propres capacités rationnelles et de compréhension. Dans la lettre de l'encyclique *Ecclêsiam Suam* en 1964, le Pape Paul VI au début de

son pontificat déclare que : « le dialogue devient une manière d'être de l'Église et des chrétiens non seulement face aux autres religions, mais aussi dans la vie de tous les jours » (Riccardi, 1996 : 121). Il est pour la Communauté de Rome, le dialogue de l'accueil, du respect et du témoignage de la valeur de la vie commune fondée sur la laïcité. Ce dialogue est très concret, avec le prolongement des horaires d'ouverture du restaurant populaire de la Communauté en période de ramadan. Pour dire en claire, le dialogue pour l'association, « c'est d'abord accueillir, mais aussi porter témoignage de notre civilisation, qui est humaniste, démocratie, respectueuse, et qui exige le respect » (Riccardi, 1996 : 120).

## **2. L'expérience de l'amitié**

Le sens de la solidarité pour les gens de la CSE tire sa source de la conscience, qu'ils se sentent responsables de la fragilité des autres dans leur quête d'un destin commun. L'amitié se manifeste concrètement dans ce qu'ils appellent le « service ».

### **2.1. Une culture de la solidarité chrétienne**

Pour la CSE, ce qui révèle de la responsabilité chrétienne du membre est l'intuition qui se veut une transformation en une culture partagée. Tel est le chemin à travers lequel la Communauté retrouve une nouvelle ambition européenne et une vocation universelle. Il s'agit d'une forte responsabilité, vécue avec amitié. Ce n'est pas une expression sentimentale, car elle est pleine de signification. L'expérience qu'inculque la Communauté, est celle de l'amitié chrétienne qui possède une grande potentialité dans un contexte où les informations s'opposent artificiellement, où les hommes se connaissent avant même de se rencontrer, à travers le préjugé et l'image.

L'amitié santégidienne représente le chemin sur lequel les chrétiens espèrent en l'humanité et vivent leur responsabilité. Il existe dans les statuts de la Communauté une approche de l'amitié au sens judéo-chrétien de l'Église catholique romaine. L'Église d'orient chante Dieu comme le philanthrope, l'ami des hommes en relevant là



une de ses plus hautes dignités, celle du père à travers le fils à ses disciples : « je ne vous appelle plus mes serviteurs, mais mes amis » (Riccardi, 2008 : 152). Dans le cadre de l'expérience de l'amitié pour tous, de nombreuses expressions de la vie chrétienne des membres trouvent leur place dans la Communauté. Il s'agit du dialogue et de la solidarité sans frontières.

Grâce à Sant Egidio et à leur tradition chrétienne, Rome est une centrale de relations humaines et religieuses. Ces relations qu'elles effectuent dans la ville ne concernent pas seulement les catholiques, mais l'ensemble des chrétiens et même les non chrétiens. Rome a aussi une signification pour les coptes d'Égypte. C'est là un fait d'importance considérable pour la Communauté dans leur amitié auprès des communautés religieuses minoritaires, dans le monde arabe où la communauté musulmane est fortement enracinée et vit le djihad social (Riccardi, 1996 : 136). Cette amitié de la CSE a également poussé cette dernière à un déplacement vers le Sud. En fait pour la Communauté, il s'agit juste de rééquilibrer l'influence du catholicisme au Sud, plus particulièrement en Afrique avec pour objectif de maintenir la doctrine sociale de l'Église (Riccardi, 1996 : 137).

Le chrétien solidaire doit, selon la Communauté, trouver aussi un moine en lui. Être chrétien solidaire renvoie à la cohabitation, signe de la maturité pour un groupe qui croit en la solidarité. C'est une des synthèses entre prière et solidarité. Autrement dit, « la prière tournée vers l'intérieur, vers le seigneur ; et la solidarité tournée vers l'extérieur, vers l'Autre ». Avec la prière, on ouvre son cœur au seigneur et à la solidarité, on l'ouvre à ses frères. La prière de la Communauté est celle de l'intercession pour la paix, pour les pauvres et pour le monde. En mythe byzantin, la prière commence par les mots : « prions en paix » (Riccardi, 1996 : 113).

La prière et la lecture de l'écriture au sein de la Communauté ouvrent le cœur à une perception profonde et renouvelée de la présence de Dieu au milieu des membres. Elles l'ouvrent aussi à l'idée nouvelle et miséricordieuse de l'homme, tel qu'il est. On peut lire une affirmation très simple dans le premier épître de Jean, mais qui est

fondamentalement dans la vie chrétienne de la communauté : « celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, ne peut pas aimer Dieu qu'il ne voit pas. Et voici le commandement que nous tenons de lui : celui qui aime Dieu, qu'il aime aussi son frère » (Riccardi, 1996 : 113-114). La prière révèle en outre, un autre aspect fondamental de la vie chrétienne, c'est que « tout ne se mesure pas au labeur ». La vie n'est pas seulement travail et engagement. « L'orgueil imprègne cette conception de l'existence » (Riccardi, 1996 : 114-115). C'est pour cela que, à la CSE la prière se fait en fin de journée, souvent après des heures de travail ou d'engagement pour les autres. A la fin d'une journée, les membres se découvrent tous des serviteurs utiles qui comprennent que le travail n'est pas tout, et qu'il existe une autre dimension dans la vie du croyant. Et ce constat émerge avec plus de force le dimanche, surtout dans la liturgie. La Communauté amène les chrétiens à redécouvrir le sens du dimanche. L'innovation de la prière et de la liturgie restitue un regard plus complet, plus pur, sur la réalité des hommes et femmes des temps présents et qui leurs sont proches.

La faiblesse de la conjoncture sociale pour la CSE consiste à ne pas savoir dire, si ce n'est de manière un peu confuse, quelle est leur identité, de façon à permettre une intégration ou un pacte avec elle. La Communauté dans son engagement s'imprègne de la logique judéo-chrétienne du pacte de « l'alliance éternelle » des prophètes d'Israël de la lecture de l'écriture biblique. Le symbole de cette alliance dans la bible est l'arc-en-ciel qui embrasse toutes les terres. Cet arc-en-ciel qui est devenu pour Sant'Egidio le symbole de la paix. Selon l'interprétation du fondateur de la CSE :

La terre lit-on dans Genèse au chapitre 9 est de la responsabilité de l'homme. Et on ne verse pas le sang de l'homme. C'est un pacte de respect, dans la responsabilité, de l'un envers l'autre : un humanisme biblique ouvert à tous ceux qui ne partagent pas la foi d'Abraham. Il est écrit dans le pacte de Noé : « quant au sang qui vous anime vous-même, j'en demanderai compte à tous les vivants et à tout homme, à chacun je demanderai compte de la vie de son frère ». (Riccardi, 2007 : 190)



Le pacte de Noé affirme que les comptes vont être demandés à chacun de la vie de l'autre. Car pour l'association, celui qui ne respecte pas ce pacte tel qu'il est prescrit dans le message biblique introduit dans l'histoire, une violence qui finit par le supprimer : « celui qui verse le sang de l'homme, son sang va l'être aussi par un autre homme ». Car pour le fondateur de la CSE « Dieu a fait l'homme à son image ». La Communauté assume à travers la religion judéo-chrétienne une éducation à la cohabitation dans l'idée d'un pacte. C'est d'abord pour le groupe un pacte avec Dieu ; mais aussi un pacte entre les hommes dans le respect et la responsabilité envers l'autre. Le pacte tel qu'il se conçoit par l'association est l'art de réunir les différences, c'est aussi le sens de la limite que représente l'autre. Il est la base d'une culture partagée qui reconnaît les différences. Le pacte Sant'Egidio se propose de respecter la limite qui existe entre l'autre et la réalité. Le Pape Jean XXIII en 1963, enseignait « qu'il faut chercher ce qui unit et mettre de côté ce qui divise ». Telle était la méthode diplomatique et pastorale du Pape. A travers cet enseignement et cette approche religieuse, la Communauté crée une sorte de métissage à tous les niveaux de la vie. Cette hybridation, c'est la globalisation des cultures, dans la mesure où celle-ci crée un métissage. Il ne s'agit pas seulement d'un métissage ethnique, mais surtout d'un métissage culturel (Riccardi, 2007 : 191-192).

Le métissage des cultures pour une époque des migrations s'accompagne de celui des populations. Le métissage tel qu'il est conçu dans la globalisation est un ensemble d'ascendance qui incarne le choix de se relier à une pluralité de cultures, en réclamant l'héritage de plusieurs mondes. Il existe un tissu métissé, au moins du point de vue culturel de l'organisation, qui embrasse la société et ne s'articule pas sur l'hégémonie d'une civilisation, mais plutôt sur « de nombreux univers culturels, et même une infinité de mélanges, de superpositions d'aires géographiques et d'ascendances multiples » (Riccardi, 2007 : 193).

Il existe des racines spirituelles et humanistes religieuses à partir desquelles une identité se redéfinit par un choix volontaire de l'individu, mais aussi à partir de l'histoire et de la géographie qu'elle

a derrière elle. Sur un horizon aux ascendances multiples, la Communauté pense qu'il faut négocier et élargir un pacte permettant d'inciter « le vivre ensemble » que soit en Europe et en Afrique. Le métissage « qui unit » et qui doit être implémenté « suppose l'exigence, à toutes les latitudes, de négocier un pacte pour vivre ensemble avec d'autres, qui ne sont en rien des étrangers » (Riccardi, 2007 : 194). Les conflits rendent le monde plus compréhensible, comme une représentation manichéenne en noir et blanc. Mais c'est une terrible façon de le comprendre, qui laisse entrevoir la réalité d'un monde multipolaire qui prend forme. C'est cet environnement mondial où tout acteur sait qu'il ne peut être présent en tous lieux, en toutes crises, qu'il doit collaborer, s'accorder, créer, se servir des autres et respecter des pactes. Dans cette projection, la politique internationale ne peut ne pas découvrir la sagesse d'une civilisation du vivre ensemble. Les distances se sont réduites et avec l'émigration, ce qui était éloigné s'est fait proche. Agostho Giovagnoli écrit : « le monde globalisé (...) n'est pas homogène et uniforme, mais il est traversé d'un réseau de plus en plus dense de lien d'interdépendance ». En connaissant, en composant les altérités, les distances, les liens, les mélanges et les proximités, les individus peuvent exercer cet art du « vivre ensemble » (Riccardi, 2007 : 196-198), fruit de l'espérance humaine et religieuse ainsi que du réalisme politique. C'est le réalisme face à un monde pluriel. C'est l'espérance en la foi de la pluralité, manifestée dans les conflits ou dans les crises, qu'ils ne se répètent pas.

La CSE est une association qui incarne la piété. C'est-à-dire un amour pour les pauvres. Leur venir en aide et aller à leur rencontre. En effet, à Sant'Egidio il s'agit de promouvoir la paix afin que les pauvres ne puissent plus être victimes des exacerbations de la guerre. Généralement, la guerre est vectrice d'atrocités et de souffrances. En cas de conflit, les principales ou les premières victimes en sont les pauvres car ceux-ci n'ont pas les moyens et la capacité de pourvoir à leurs besoins. Or, les personnes aisées, même en temps de guerre, peuvent continuer de vivre, de profiter et de prospérer des retombées de la guerre. Le pauvre lui, ne peut pas subvenir à ses besoins en



temps de guerre puisqu'il ne dispose pas de pouvoirs, de ressources et de moyens. Ils sont dans l'impossibilité de se défendre et d'autres sont facilement enrégimentés dans les efforts de guerre moyennant de l'argent ou par contrainte. Le pauvre a rarement un individu qui s'occupe de lui. En temps de guerre, de conflit ou de difficultés, Sant'Egidio se propose de défendre les pauvres et les opprimés, et de s'occuper d'eux (Bartoli, 2001 : 4-9).

Dans les pays en voie de développement surtout, et en particulier en Europe où l'emploi de toutes les disponibilités s'impose avec un caractère d'urgence, la CSE en Italie pense que ceux qui gardent leurs ressources inemployées mettent gravement en péril le bien commun ; il en va de même de ceux qui privent leur communauté des moyens matériels et spirituels dont elle a besoin (le droit personnel de migration étant sauf) (Riccardi, 2005 : 262-263). A ce propos, la Communauté veut mettre un terme aux immenses disparités économique-sociales en faisant intervenir la justice et l'équilibre qui « exigent que la mobilité, nécessaire à des économies en progrès, soit aménagée de façon à éviter aux individus et à leurs familles des conditions de vie instables et précaires » (Riccardi, 2005 : 263).

La solidarité, qui est une des valeurs fondamentales développée par Sant'Egidio, est d'abord contre toutes les formes de violences car les pauvres, les exclus, tous ces damnés de la ville que les gens de l'association rencontrent, sont les premières victimes des violences de la société. La CSE sait que l'exclusion génère de la violence. Quand le cercle familial est atteint, le tissu communautaire désagrégé et les communautés locales ou nationales réduites, l'exclusion reste la seule alternative, teintée par la violence. De plus en plus de municipalités Européennes doivent se passer des clochards dans leurs rues. La mendicité constitue un très vieux problème en Europe et en Afrique. Mais on ne peut supprimer la possibilité de faire appel à l'aide d'autrui. Eradiquer l'aumône n'est pas souhaitable : elle est une valeur bien présente dans le catholicisme. Il est présent dans toutes les grandes religions (dans le judaïsme, l'islam, l'indouisme et le christianisme). Le fait que certains individus manifestent publiquement leur propre besoin est un droit fondamental en Europe.



La CSE croit aux vertus de l'aumône recommandée en religion, qui n'efface sûrement pas la solidarité. Sant'Egidio défend surtout le droit de faire l'aumône ; « la liberté de la personne demeure importante. Il faut laisser celle-ci adhérer librement ou bien l'aider à adhérer librement » (Riccardi, 2001 : 105-107).

La CSE, active dans le social et dans la lutte pour le progrès de la justice et de la charité, est persuadée qu'elle peut œuvrer beaucoup pour la prospérité de l'humanité et la paix dans le monde. Dans ces diverses activités, la Communauté, à travers ses membres, brille de leur exemplarité, individuelle et collective. Selon Andrea Riccardi (2005 : 270),

Tout en s'adurant la compétence et l'expérience absolument indispensables, qu'ils maintiennent, au milieu des activités terrestres, une juste hiérarchie des valeurs, fidèles au Christ et à son Evangile, pour que toute leur vie, tant individuelle que sociale, soit pénétrée de l'esprit des béatitudes, et en particulier de l'esprit de pauvreté. Quiconque, suivant le Christ, cherche d'abord le royaume de Dieu, y trouve un amour plus fort et plus pur pour aider tous ses frères et pour accomplir une œuvre de justice, sous l'impulsion de l'amour.

## **2.2. L'assistance sociale à la Communauté**

La notion de justice sociale fut lente à s'établir en Italie. Elle devint nécessaire quand les fonctions d'assistance furent laïcisées et substituées à la bienfaisance chrétienne qui relevait de la charité. L'assistance a pour origine le « devoir moral de tous les hommes envers tout homme ». La CSE l'a progressivement adoptée, à mesure qu'elle a pris conscience de la question sociale posée pendant la guerre froide et la post guerre. L'expression et son objet reviennent constamment sous la plume des responsables de la Communauté de Rome. La question sociale doit devenir une question « de justice sociale » (Jarlot, 1967 : 340). A mesure qu'elle découvre le thomisme, la doctrine catholique Sant'Egidio se dégageait de la logique individualiste individuelle du droit et de la justice, « *Cuique suum tribuere*, pour réintroduire l'universalisme de l'*ordo obiectivus renum*, non certes pour abandonner le droit subjectif mais pour l'intégrer dans un droit objectif, non pour affirmer l'omnipotence de l'Etat, mais



pour composer les intérêts particuliers avec l'intérêt général » (Jarlot, 1967 : 341).

Pour la socialité, Sant'Egidio se substitue à l'Etat, qui est le gardien d'un ordre juridique et qui coordonne socialement à la poursuite d'un bien commun universel, politique et éthique, les corps sociaux et les individus vivant en son sein. La communauté est passée ainsi d'un droit formel abstrait à un droit social concret. Autrement dit, d'un droit statique à un droit dynamique. En effet, la Communauté recherchait « le principe suprême d'ordre » de toute organisation, en vue de laquelle il se constitua historiquement. Il s'agit en fait d'une construction progressive dans l'histoire, en vue d'un bien commun à accomplir. Ce dernier bien, à la fois de la communauté et de chacun de ses membres, ne peut être conçu qu'en relation avec la fin suprême de chaque citoyen, du moment que l'homme, naît personne, conquiert sa personnalité à travers les biens temporels que lui apporte sa communauté, celle-ci est bien obligée d'affirmer « l'éthicité de l'Etat », dans l'optique où sa fin suprême est le bien personnel transcendant de chaque citoyen et sa fin immédiate le bien commun (Jarlot, 1967 : 341).

L'idée d'assistance sociale de la CSE est le voisinage intentionnel et durable de la réponse à une personne, sous l'impulsion d'un sentiment charitable, en vue de répondre à tous les besoins de l'être humain considéré. Elle est essentiellement objet d'une responsabilité morale, encore qu'elle admette des principes juridiques. Elle suppose être l'assistance et l'assistée d'une certaine communauté de vie.

Cette assistance se veut une manifestation, à l'intérieur de la société conjugale, de la communauté familiale et par analogie de la société politique, fruit de l'activité volontaire d'une personne privée. Des structures organisationnelles et administratives peuvent la canaliser, l'aider, en contrôler les formes institutionnelles, tout en demeurant, comme tel, de droit privé, afin de stimuler les initiatives privées. Elle s'établit sur toute l'étendue du territoire avec un personnel spécialisé, formé et réparti dans des services connexes protégés par un statut. L'assistance sociale de la Communauté, comme elle veut se développer sur la vieille tige de la charité

chrétienne, attise dans la société civile un développement qui constitue « la forme de protection sociale qui s'adapte le mieux aux Etats libres », c'est-à-dire au mieux à la liberté et à la sociabilité. Elle remplit une fonction à la fois spirituelle et morale, mais aussi politique étant une exigence de la justice sociale (Jarlot, 1967 : 343).

En temps de guerre dans le continent Africain, le Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH)/Syndrom de l'Immino Deficiencia Acquit (SIDA) se diffuse plus rapidement en temps de paix à des zones éloignées du conflit armé en raison du fort tissu d'interactions sociales et sexuelles existant entre les militaires et les populations civiles. Le VIH circule rapidement dans une trame touchant fiancés, partenaires sexuels, épouses, soldats et victimes de viols. La diffusion du syndrome d'immunodéficience acquise dans les situations de conflit armé et d'après-guerre agit sur les capacités de production, les relations sociales et conduit à l'insécurité, à l'agitation politique, à la violence et à l'anarchie. De même qu'une urbanisation mal organisée et non maîtrisée aggrave les catastrophes naturelles (Baudouï, 2003 : 172-173).

Comme dans l'ensemble de l'Afrique, seule la première phase de transmission démographique (baisse de la mortalité) est amplement entamée, alors que la deuxième phase (baisse de la fécondité) est inégalement et à peine amorcée : partout, l'explosion démographique exerce des effets. L'épidémie du VIH/SIDA, responsable d'une recrudescence de la mortalité, a tendance depuis les années 1980 et 1990 à faire oublier cette réalité première. La masse des jeunes citadins inoccupés, « sans futur » constitue une inépuisable réserve où viennent puiser les professionnels de la déstabilisation politique et les entrepreneurs de conflit armé. La crainte d'attraper le SIDA et de la surmortalité qu'il provoque favorise le maintien d'une fécondité élevée, fécondité de compensation comparable au « *baby-born* » d'après-guerre froide (Anonyme, 2004 : 80).

A Sant'Egidio, il existe diverses formes de pauvreté : le SIDA et les drogues. La Communauté en vivant parmi les gens, rencontre ces diverses sortes de pauvreté. Dans les années 1980, l'association s'est rendu compte de la croissance du SIDA dans les villes Européennes.



A Rome, l'association accueillait dans l'une de leur maison, des personnes qui suivaient un traitement contre le virus HIV. Mais la question du SIDA touche de près la CSE surtout en Afrique. Elle a réalisé des centres de soin pour le SIDA au Mozambique. Car les malades de ce continent devaient eux aussi, avoir droit aux soins, au regard du contexte crisogène socio-économique, sinon le risque était grand de voir des générations entières décimées (Riccardi, 2001 : 107-108).

En vue de la collaboration de tous à la vie publique, les gouvernants des pays doivent se garder de faire obstacle aux associations sociales et culturelles et/ou d'empêcher leurs activités légitimes et efficaces. Qu'ils créent plutôt des conditions favorables de l'ordre. Quant aux citoyens individuellement ou en groupe, qu'ils s'abstiennent de conférer aux pouvoirs publics une trop grande puissance ; qu'ils ne s'adressent pas à eux d'une manière intempestive pour réclamer des avantages et des secours excessifs, au risque d'affaiblir la responsabilité civile des groupes sociaux, des personnes et des familles. Que les citoyens du monde cultivent avec loyauté et magnanimité l'amour de la patrie, mais sous l'étroitesse d'esprit humanité » (Riccardi, 2005 : 274-276).

## **Conclusion**

La CSE, en raison de sa compétence et de sa charge sociale, exerce les activités de l'Eglise catholique. Ses valeurs étant basées sur la foi qu'elle cultive et promeut, Sant'Egidio conserve et défend la sauvegarde du caractère transcendant de la personne humaine. Quant à la Communauté comme l'Eglise fondée sur l'amour du rédempteur, elle contribue à étendre le règne de la justice et de la charité à l'intérieur de chaque nation et entre les nations. En mettant en pratique et prêchant la vérité de l'évangile, la CSE éclaire tous les secteurs de l'activité humaine par la doctrine sociale de l'Eglise catholique. A travers le témoignage que rendent les membres et les assistés, l'organisation respecte et promeut ainsi la liberté politique et la responsabilité des citoyens.

## Bibliographie

- BALACHEFF Nicolas, (1995), « Conception, connaissance et concept », *Séminaire de l'équipe Dida Tech*, Grenoble, pp. 219-244.
- BARTOLI Andrea, (2001), « Catholic peace making: the experience of the community of Sant'Egidio », *Sant'Egidio community and Columbia university*, presented at a US Institute of peace workshop, Washington DC, pp. 1-5.
- BAUDOUI Rémi, (2003), « Guerre et sociologie du risque », *Cahier internationaux de sociologie*, n° 114, *Guerre et sociologie du risque*, pp. 161-174.
- BAUM Grégory et VAILLANCOURT Jean-Guy, (1992), « L'Eglise catholique et modernisation politique », *Laval théologique et philosophique*, vol. 48, n°3, pp. 433-446.
- BÉLANGER Mireille, (2018), *Les femmes, les hérétiques et les marchands. Trois groupes sociaux représentés sur la façade de l'église abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard*, Mémoire de maîtrise en Histoire de l'art et études cinématographiques, Université de Montréal.
- BOUCHER Manuel, (2005), « La question ethnique, l'intervention sociale et la laïcité : les enjeux des discriminations raciales dans le travail social », *Eres*, vol. 1, n° 83, pp. 99-114.
- CHATEAURAYNAUD Francis, (2002), « Une entéléchie d'après la guerre froide note sur l'existence de la communauté internationale », *École des Hautes études en sciences sociales*, GSPR, document de travail, en ligne : <https://shs.hal.science/halshs-00114311/document>, consulté le 17 mars 2023.
- DHUME Fabrice, (2012), « Communauté(s) », Smaïn Laacher (dir.), *Dictionnaire de l'immigration en France*, Paris, Larousse.
- JARLOT Georges, (1967), « Justice sociale et Etat social », *Gregorianum*, vol. 48, n° 2, pp. 340-345.
- LECLECRQ-OLHAGARAY Hortense, (2020), *Traitement interne et externe des dialogues interreligieux et interculturelle par les organismes à but non lucratif (OBNL) aconfessionnelles ouvrant auprès des populations confessionnelles réfugiées et/ou vulnérable au Liban*, Mémoire de maîtrise en Sciences des religions, Université de Montréal.
- MARTIN Paul-Aimé, (2004), *Vatican II : les seize documents conciliaires (1962-1965) c.s.c. Vatican II : les seize documents conciliaire*, Québec, Fides.
- MERCIER Charles, (2010), « Les fondations de la communauté de Sant'Egidio et de la société de Saint-Vincent-de-Paul », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 149, pp. 55-71.
- PAQUIN Stéphane, (2011), « Bouchard, Durkheim et la méthode comparative positive », *Politique et société*, vol. 3, n°1, pp. 57-58.
- RICCARDI Andrea, (1996), *Sant'Egidio Rome et le monde. Entretiens avec Jean-Dominique Durand et Régis Ladous*, Paris, Beauchesne.
- RICCARDI Andrea, (2001), *Sant'Egidio : L'Evangile au-delà des frontières. Entretiens avec Dominique Chivot*, Paris, Bayard.



RICCARDI Andrea, (2005), *L'étonnante modernité du christianisme*, Paris, Presse de la renaissance.

RICCARDI Andrea, (2007), *Le vivre-ensemble*, Paris, Desclée de Brouwer.

RICCARDI Andrea, (2008), *La paix préventive : Raisons d'espérer dans un monde un de conflits*, Paris, Salvator.